

Bulletin d'histoire politique

Entre le corporatisme et le libéralisme: les groupes d'affaires francophones et l'organisation sociopolitique du Québec de 1943 à 1969

Thèse de doctorat en histoire soutenue à l'Université d'Ottawa

Michel Sarra-Bournet



Volume 4, numéro 1, automne 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063521ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063521ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sarra-Bournet, M. (1995). Entre le corporatisme et le libéralisme: les groupes d'affaires francophones et l'organisation sociopolitique du Québec de 1943 à 1969 : thèse de doctorat en histoire soutenue à l'Université d'Ottawa. *Bulletin d'histoire politique*, 4(1), 91–95. <https://doi.org/10.7202/1063521ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

ENTRE LE CORPORATISME ET LE LIBÉRALISME: LES GROUPES D'AFFAIRES FRANCOPHONES ET L'ORGANISATION SOCIOPOLITIQUE DU QUÉBEC DE 1943 À 1969

Thèse de doctorat en histoire soutenue à l'Université d'Ottawa

Michel Sarra-Bournet

Le Québec est une société pluraliste qui recèle une grande variété d'acteurs sociaux et d'idéologies. Cette étude révèle la présence d'un courant corporatiste significatif qui a réussi à se perpétuer dans le paysage idéologique québécois, depuis la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à la Révolution tranquille. Inspirée de la doctrine sociale de l'Église, l'Association professionnelle des industriels (API) était une association patronale formée en 1943 dans le but de se joindre aux syndicats catholiques pour former «l'organisation professionnelle» corporative. La Chambre de commerce de Montréal (CCDM), qui réunissait des francophones intéressés au progrès économique, est née en 1887 d'une scission du Montreal Board of Trade. Elle s'est faite porte-parole de l'idéologie libérale dans les milieux d'affaires francophones. La CCDM définissait l'organisation sociopolitique en termes d'individus participant à des associations libres, tandis que l'API y voyait des classes participant à des structures rigides.

Sommaire

Au départ, les circonstances spéciales de la guerre ne révélaient pas de différences notables entre les deux groupes. Mais très tôt dans l'après-guerre, la CCDM s'est distinguée par sa volonté de redonner la primauté à l'entreprise privée dans l'économie, et l'API par celle d'établir des ponts avec le mouvement syndical. Les conflits ouvriers de la fin des années quarante, dont le plus célèbre est la grève de l'amiante, ont repoussé l'objectif de cette dernière. L'API s'est alors transformée pour un certain temps en une organisation de défense de la classe patronale, en lutte contre

le radicalisme syndical. Depuis 1947, la CCDM militait en faveur d'une redistribution de l'assiette fiscale, notamment entre le gouvernement fédéral et celui du Québec. Cela l'amena à susciter la création de la commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, en 1953. La Commission Tremblay fut l'occasion pour les divers groupes sociaux et économiques de faire valoir leurs demandes. Influencée par une nouvelle génération de conseillers, la Chambre a joint rapidement le chœur des groupes demandant une présence plus active du gouvernement du Québec. À l'aube d'une nouvelle récession, l'API, dont les positions étaient rédigées par les patrons eux-mêmes, s'aperçut du danger que couraient les petites et moyennes entreprises et consentit également à l'intervention de l'État. Elle voyait aussi le potentiel de concertation corporatiste qu'offrait la planification de l'économie par le gouvernement du Québec.

Les leaders des groupes d'affaires, tout comme ceux des syndicats et un certain nombre de membres des professions traditionnelles (surtout des universitaires et des journalistes) ont fait alliance avec la «nouvelle classe moyenne», cette nouvelle génération de «techniciens», de «bureaucrates» et de «technocrates» formée dans le réseau universitaire québécois en pleine expansion, à une époque où les valeurs traditionnelles étaient battues en brèche. Ensemble, ils ont appuyé le programme interventionniste de Jean Lesage, dont plusieurs initiatives visaient à permettre l'épanouissement de la classe d'affaires francophone. Le Conseil d'orientation économique du Québec (COEQ), mis sur pied en 1960, afin de planifier le développement économique de la province, fournit un bel exemple des différentes conceptions qu'avaient les groupes d'affaires de l'organisation sociopolitique. L'API y voyait l'occasion d'une cogestion de la Révolution tranquille entre le Gouvernement et les groupes socio-économiques. Son corporatisme s'était mué en néo-corporatisme. Pour la CCDM, au contraire, il s'agissait de permettre à l'État québécois de s'adjoindre des experts afin de l'aider à mener à bien sa politique économique de façon cohérente. Elle avait adopté le néo-libéralisme.

Mais le retour de la prospérité, l'essoufflement du rythme des réformes, la croissance du mouvement ouvrier par la syndicalisation des employés de l'État, et la plus grande cohésion du patronat, ont tôt fait de rendre le climat moins propice à la concertation et à la mise en place d'institutions de conception corporatiste. Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) qui, à l'origine, devait être le porte-parole du patronat à la table de planification, a été constitué à la fin de la décennie dans le but de faire contrepoids aux syndicats militants et à leur influence sur l'État provincial. Les autres

groupes patronaux ont néanmoins continué leur existence propre. L'API, devenue Centre des dirigeants d'entreprises (CDE) en 1966, a continué malgré tout à encourager l'établissement d'institutions d'inspiration corporatiste. Le CDE demandait au gouvernement du Québec de mettre sur pied des organismes administratifs et consultatifs tripartites, de raviver la planification concertée, et il se disait même en faveur d'une chambre législative de type corporatiste, le Conseil économique et social.

Rien n'y fit. Dans une société pluraliste et conflictuelle comme le Québec, où le système politique est fondé sur la démocratie libérale, et qui subit l'influence des valeurs nord-américaines de compétition, la plupart des groupes recherchent d'abord la satisfaction des besoins et la défense des intérêts de leurs membres. Ce fractionnement social est si important que les syndicats et le patronat sont représentés dans l'arène politique par plusieurs organismes distincts, et la dichotomie entre les idéologies corporatiste et libérale se retrouve souvent au sein d'un même milieu ou d'une même classe. Le pluralisme permet à une idéologie consensuelle comme le corporatisme d'exister. En même temps, ce pluralisme empêche le corporatisme de triompher. Ainsi, même si les Québécois peuvent quelquefois être solidaires, ils ne seront jamais unanimes. Néanmoins, le corporatisme revient périodiquement en force au Québec. Les cycles économiques sont un important facteur explicatif de ce phénomène. On a observé que c'est dans les périodes de récession économique qu'il connaissait une résurgence, parce que les groupes et les classes socio-économiques recherchaient la collaboration.

Discussion

L'existence d'un vide dans l'historiographie des groupes d'affaires au Québec était à la source de cette recherche. Ce vide a commencé à se combler entre-temps. Je me suis arrêté sur un objet d'étude précis: les courants idéologiques représentés par deux groupes d'affaires, l'Association professionnelle des industriels et la Chambre de commerce de Montréal. Sur le plan théorique, je reconnais l'influence des travaux d'Hubert Guindon, de Kenneth McRoberts, de Michael Behiels, de Léon Dion et de Clinton Archibald.

On peut décomposer le titre de la thèse dans le but d'expliquer ses éléments essentiels:

— *le corporatisme*: une doctrine qui préconise l'organisation de la société en groupes fondés sur l'occupation et la profession;

— *le libéralisme*: une doctrine qui préconise la liberté politique et économique des individus (ce qui comprend la liberté d'association sur une base volontaire).

Ces définitions sont mutuellement exclusives. En effet, le libéralisme et le corporatisme sont de vrais contraires sur le plan sociopolitique. Cependant, ils ne le sont pas nécessairement sur le plan économique. Tous deux peuvent être réfractaires ou s'accommoder de l'interventionnisme étatique. Dans ce dernier cas, ils se transforment respectivement en néo-libéralisme et en néo-corporatisme. Lorsque Fernande Roy (*Progrès. Harmonie. Liberté*, p. 57-58) affirme qu'il y a convergence entre la pensée de l'Église et celle des milieux d'affaires, elle fait essentiellement référence à leur antiétatisme respectif. L'opposition entre l'Église et l'idéologie libérale ne portait effectivement pas sur le rôle de l'État dans l'économie, mais sur l'organisation sociopolitique. Dans l'opposition entre le clérico-nationalisme et le libéralisme, ce n'est pas le nationalisme qui posait problème, mais le corporatisme de l'idéologie cléricale. Ce corporatisme a été adopté par un des groupes d'affaires francophones étudiés;

— *les groupes d'affaires francophones*: API et CCDM. J'ai exclus le Montreal Board of Trade et Canadian Manufacturer's Association qui font partie de réseaux pancanadiens, mais une comparaison ultérieure demeure possible;

— *l'organisation socio-économique du Québec*: la place respective des individus et des grands acteurs (patronat, syndicats, Église et État);

— 1943: fondation de l'API et du premier Conseil d'orientation économique du Québec;

— 1969: démantèlement du COEQ et fondation du Conseil du patronat du Québec. La CCDM et l'API ont quand même persisté jusqu'en 1992.

La thèse elle-même est structurée en six chapitres chronologiques et comparatifs, et est fondée sur un postulat principal: que le Québec est une société pluraliste. Cette société est donc portée aux conflits. Les périodes de convergence et de consensus social y sont donc exceptionnelles et de courte durée.

Le fil conducteur du récit est la manière avec laquelle deux groupes patronaux francophones ont conçu l'organisation sociopolitique du Québec, de 1943 à 1969. On ne cherche pas à savoir s'ils ont effectivement réussi à infléchir la nature libérale-démocrate du régime politique.

À mon avis, les trois hypothèses suivantes ont été vérifiées par la recherche:

1) La baisse des cycles économiques détermine les période de convergence sociale et de collaboration de classe. Elles correspondent aux années 1943 et 1960 environ. Au contraire, la croissance économique a ramené les conflits sociaux (1949 et 1964).

2) L'idéologie néo-libérale de la Révolution tranquille a été réalisée par une coalition au sein de laquelle une «nouvelle classe moyenne» (NCM) a pris le leadership (avec elle: la classe moyenne traditionnelle, les syndicats et les groupes patronaux francophones). L'ascension de la NCM dans une période de convergence sociale a favorisé ce quasi-consensus éphémère.

3) L'API et la CCDM ont été les véhicules de deux courants idéologiques. Le contexte plus ou moins favorable à leur vision sociopolitique explique un certain louvoiement de leur part.

La présence du courant corporatiste démontre que le Québec était hétérogène idéologiquement. Le patronat lui-même n'était pas que libéral. Bref, on ne peut parler ni de monolithisme idéologique clérico-nationaliste ni de libéralisme triomphant au sujet du Québec d'après-guerre. La société québécoise n'était pas marginale par rapport à son environnement. Elle n'était pas non plus identique à ses voisines. Ce sont les particularités de son histoire, autant que ses points de convergence, qui en font une société normale.